

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1914)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

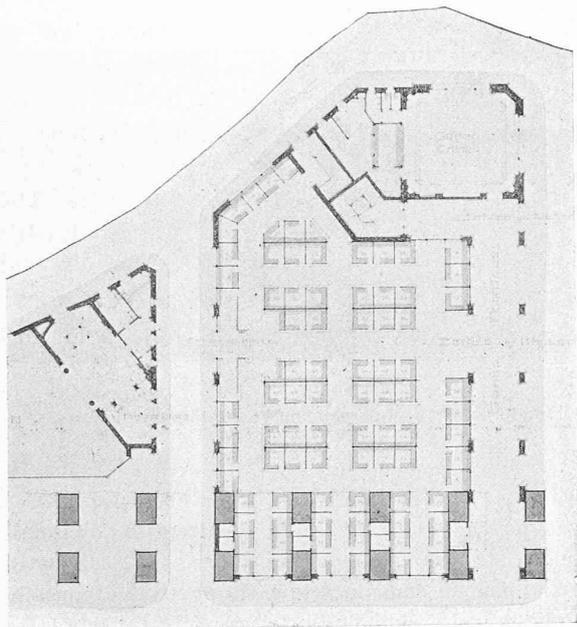
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

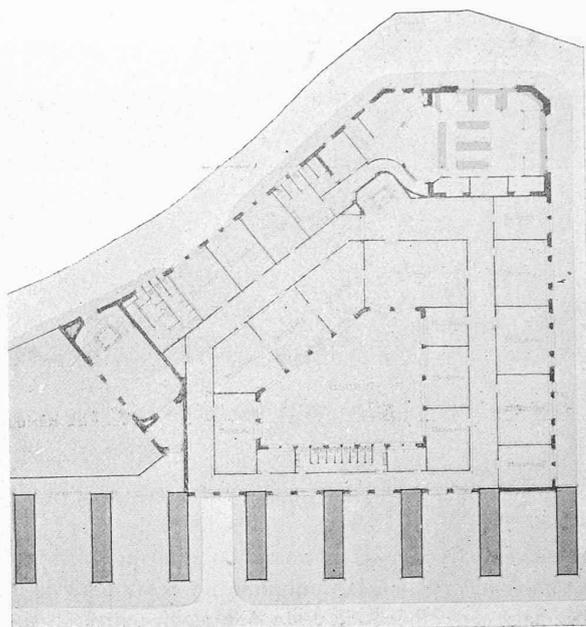
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

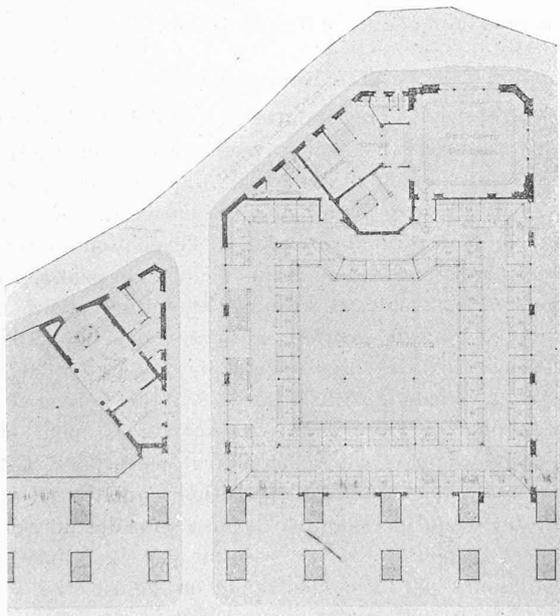
<http://www.e-periodica.ch>



Plan de l'entresol — 1 : 800.



Plan de l'étage — 1 : 800.



Plan du rez-de-chaussée inférieur — 1 : 800.

Rélargissement du Grand-Pont, à Lausanne, et aménagement de ses abords¹.

Projet de MM. C-F. BONJOUR & A. van DORSER,
architectes, Lausanne.

Dans son ensemble, le projet prévoit l'utilisation du terrain en gardant le Théâtre Lumen et en lui donnant une entrée avec l'importance qui convient et en installant sur l'emplacement du Biograph des halles alimentaires au rez-de-chaussée place Pépinet, ainsi qu'à l'entresol au-dessus. Le premier étage reçoit

des bureaux et le rez-de-chaussée, au Grand Pont, un café et restaurant et quelques magasins.

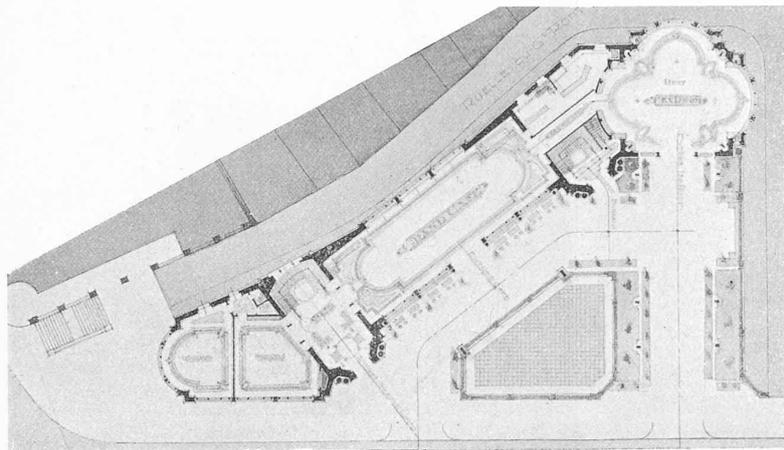
Nous avons pensé qu'il conviendrait de placer au rez-de-chaussée, place Pépinet, un café à l'entresol au-dessus un restaurant populaire, auxquels le contact immédiat avec les halles assure une clientèle toute trouvée ; ces locaux sont pourvus des offices nécessaires.

Les halles d'alimentation divisées en boxes sont complétées par des caves à frigorifique en sous-sol.

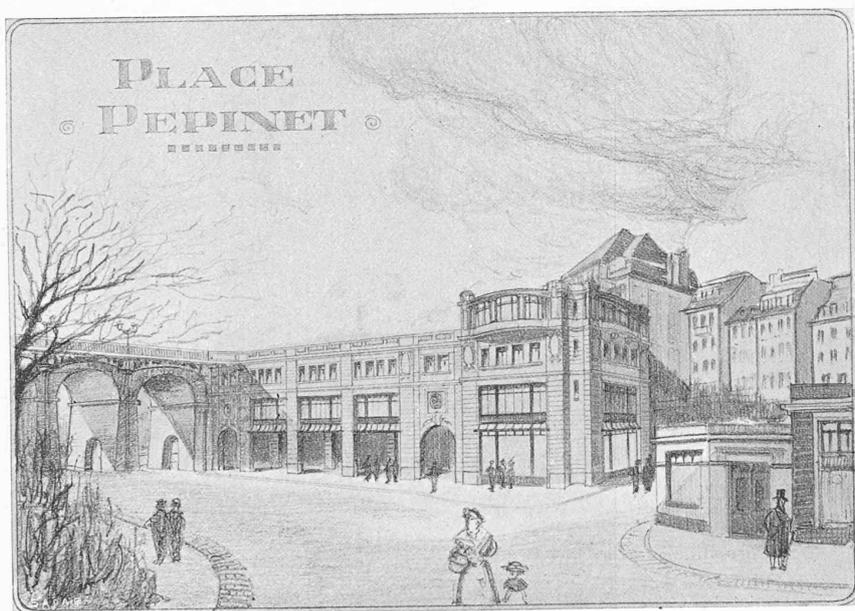
Le premier étage reçoit un certain nombre de bureaux largement éclairés et en arrière de ceux-ci une cuisine dont il sera parlé plus tard. Ces bureaux ont une entrée tant sur le Grand Pont que sur la place Pépinet. Le rez-de-chaussée sur le Grand Pont prévoit la création d'un grand café et d'un restaurant avec offices, placés dans la partie retraitée et de quelques magasins situés dans l'alignement du Grand Pont, l'éloignement de la circulation interdisant d'utiliser en magasins les constructions en retraite alors qu'au contraire l'emplacement laissé libre devant le café et le restaurant serait occupé naturellement par les consommateurs.

La cuisine située à l'étage des bureaux placés ainsi à mi-hauteur permet grâce à l'escalier de service et aux monte-charges nécessaires de desservir facilement les cafés et restaurants donnant tant sur le Grand Pont que sur la place Pépinet, ainsi ces établissements ne formeraient qu'une seule affaire, ce qui a son importance vu l'unique patente de café disponible ; mais si pour des raisons quelconques on voulait séparer ces affaires en deux, il serait facile de créer au même étage des cuisines séparées.

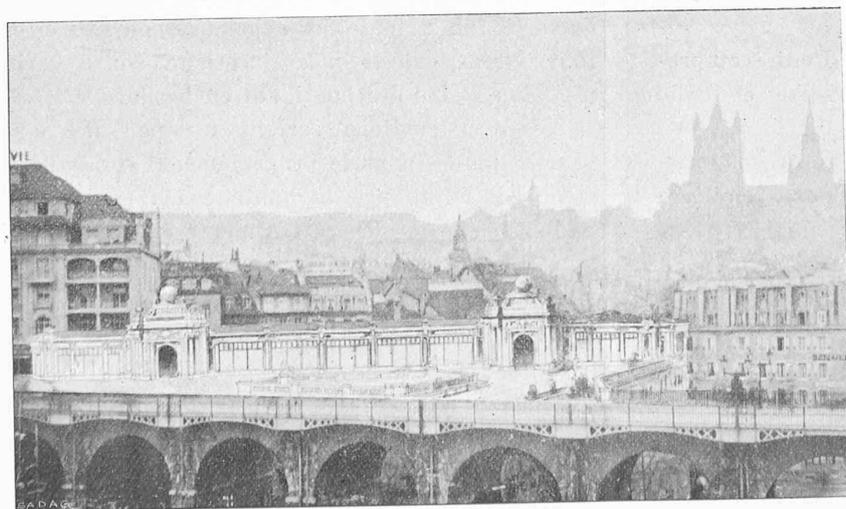
¹ Voir N° du 10 juillet, page 156.



Plan au niveau du Grand-Pont — 1 : 800.



Transformations sur la place Centrale.

Transformations sur le Grand-Pont.
Projet de MM. Bonjour et van Dorser.

Le Théâtre Lumen qui reçoit une entrée importante, voit aussi les surfaces de ses vestibules et dégagements fortement augmentées.

Aussi bien pour le Théâtre Lumen que pour les halles alimentaires il a été prévu des entrées secondaires sur le passage couvert entre la ruelle du Grand Pont et l'avenue de Bel-Air.

Au point de vue esthétique il a été prévu deux pavillons sur les entrées principales du Lumen et des bureaux, pavillons destinés à équilibrer l'ensemble de la composition et à lui enlever une trop grande monotonie sans toutefois masquer la vue de la vieille ville.

Nous sommes sortis de l'alignement donné sur le Théâtre Lumen pour admettre un alignement passant par les nouveaux bâtiments de l'ancienne poste. Malgré cela les grands bâtiments situés derrière cette anticipation sont dégagés de plus de la moitié.

Une variante a été faite pour assurer le dégagement complet et laisser une échappée sur la ruelle du Grand Pont.

La perspective supplémentaire a été prise de la terrasse J.-J. Mercier, rue du Grand-Chêne.

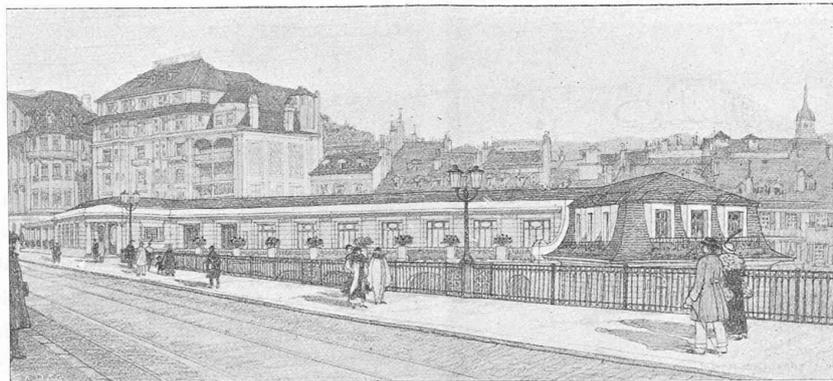
Projet
de MM. TAILLENS & DUBOIS
architectes.

Notre projet comporte avec l'élargissement du Grand Pont :

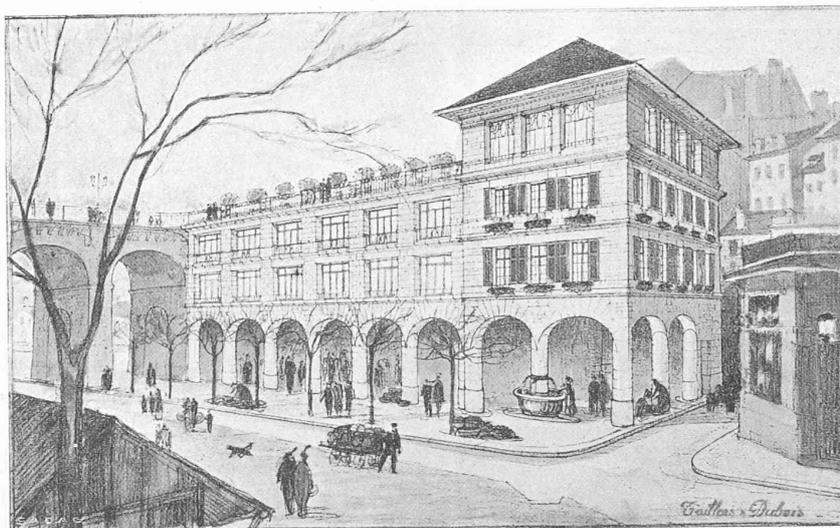
- a) Rez-de-chaussée sur la place Centrale, comprenant : un marché couvert avec toilettes et w.-c. pour dames et messieurs, et un bureau de gérance ;

- b) Sous-sol, comprenant : Les dépendances du marché et un bouillon-restaurant ;

- c) 1^{er} étage, comprenant : Trois appartements et locaux pour bureaux ;



Transformations sur le Grand-Pont.



Transformations sur la place Centrale.

Projet de MM. *Taillens et Dubois.*

d) 2^{me} étage, comprenant : Trois appartements et locaux pour le service du café ;

e) Rez-de-chaussée sur le Grand Pont, comprenant : Un café-restaurant avec terrasse et trois appartements.

Nous avons créé une terrasse en contrebas avec une pelouse et un dallage de verre pour l'éclairage du marché. C'est cette terrasse que nous mettons dans notre variante au niveau du Grand Pont.

Le café du Grand Pont serait sur le nouvel alignement et prévoit une terrasse. Il communiquerait directement avec le Lumen.

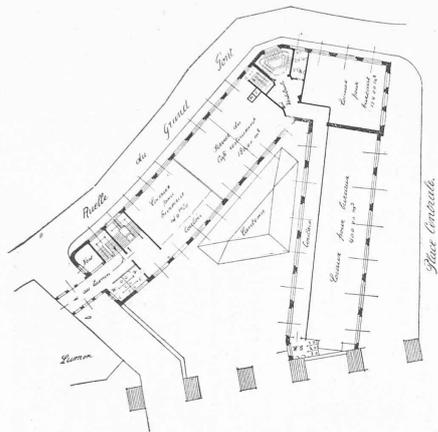
Un grand escalier public avec ascenseur descend du niveau du Grand Pont au marché couvert et dessert quelques appartements. Ceux-ci ont une autre entrée donnant dans la ruelle du Grand Pont.

Un second escalier descend du Lumen, avec contrôle de la salle au niveau du Grand Pont.

Le marché couvert serait ouvert de tous les côtés de sorte que la foule des acheteurs pourrait circuler tout autour autant qu'à l'intérieur. Notre variante prévoit en plus des boutiques en bordure.

Les constructions sortent un peu des angles visuels donnés dans le programme. Il serait possible d'en réduire un peu la hauteur. On pourrait ainsi traiter le dessus de ces bâtiments en terrasse, mais nous estimons qu'une ligne rouge formée par des toits aussi plats que possible ferait un meilleur cadre à la cathédrale et aux bâtiments de tuiles qui l'entourent.

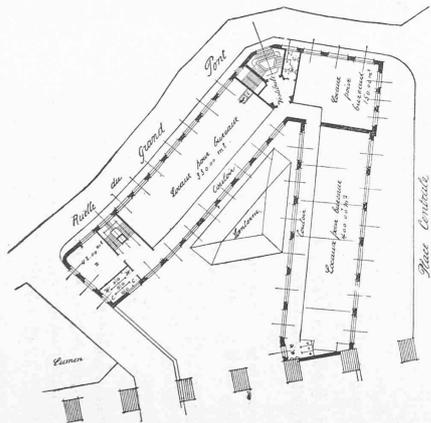
Nous avons avant tout tenu dans notre projet ainsi que dans la variante que nous mettons à votre disposition, à sauvegarder l'aspect général du quartier.



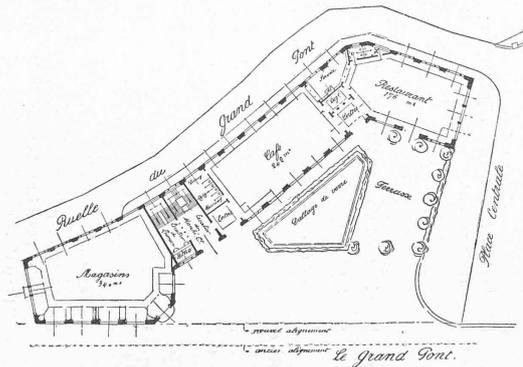
Plan du 11^{me} étage — 1 : 800.



Plan du rez-de-chaussée inférieur — 1 : 800.



Plan du 1^{er} étage. — 1 : 800.



Plan au niveau du Grand-Pont — 1 : 800.

Elargissement du Grand-Pont, à Lausanne, et aménagement de ses abords.
Projet de MM. Taillens et Dubois.